



## Pourcentage de représentation de chaque genre parmi les cadres dirigeants et les instances dirigeantes au titre de l'année 2021

La période de calcul des écarts éventuels de représentation entre les genres correspond à la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les pourcentages tiennent compte du "temps passé" par chaque Femme et chaque Homme sur la période de référence dans les fonctions de cadres dirigeants ou de membres des instances dirigeantes.

Entités légales (plus de 1000 salariés) au sein de l'UES Altran	Pourcentage de chaque genre parmi les cadres dirigeants		Pourcentage de chaque genre parmi les instances dirigeantes	
	(en fonction du temps passé)			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Altran Technologies	23,5%	76,5%	30,14%	69,86%